

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS**

SÉANCE DU 29 NOVEMBRE 2005 À 20 HEURES 30

L'An Deux Mille Cinq, le 29 Novembre

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni en Mairie d'Albi le Mardi 29 Novembre 2005 à 20 Heures 30, en séance publique, sur convocation de Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur Philippe BONNECARRÈRE,

Secrétaire : Monsieur

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Michel MALATERRE-FOURÈS, Christine DEVOISINS, Louis GOMBAUD, Michel FOURNIALS, Pierre FERRIÈRES, Geneviève PARMENTIER, Laure SUDRE, Christian BONZI, Jean SICARD, Louis BARRET, Pierre COSTES, Michel FRANQUES, Marcel COULIOU, Thierry GINESTET, Christian CHAMAYOU, Serge NEAU, William NION, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Viviane COMBES, Claude JULIEN, Thierry ASTOULS, Félix TORRÈS, Robert GAUTHIER, Guy BORIES, Jean-Claude De LAPANOUSE, Jean-Louis MATHIEU, Michel TRÉBOSC, Michel MIENVILLE, Jean-Pierre BOUCLY.

Membres suppléants votants : Madame Éliane CARLES,

Membres suppléants présents non votants : Mesdames, Messieurs Josian VAYRE, André BAUP, Christiane SÉGURA, Doris HUCHEDE, Claude RAMON, Georges LACOMBE, Gérard FABRE, Jacques HUC, Gérard SOULOMIAC

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Dominique BILLET, Jean-Marie GARCIA, Michel ALBINET, Robert RAYNAL, Michel DELPOUX (Pouvoir à Éliane CARLES), Max AMIEL, Olivier BRAULT, Gérard POUJADE

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Barbara DESVALS-BARBEY, Frédéric ESQUEVIN, Josette BÈS, Valérie ROMAIN, Gisèle DEDIEU, Nicole ENGEL, Josette BOUIN, Laurence PUJOL, Isabella DUFOUR-BAUMGARTNER, Élisabeth BOISARD, Jean CAYRE, Bérengère MAUZY, Joëlle FRANQUES, Francis MARCHAND, Patrick TRANIER, Marcel CASSAGNES, Brigitte CARRÈRE-DESFARGES, Jacques ANDRIEU, Jean-Claude RAFFANEL, Pierre GUIRAUD, Nicole CABASSOT, Francis CANOVAS, Henri JALBAUD-PUECH, Jean-Philippe ROQUES, Christian MALGOUYRES, Elisabeth LARAUD, Pierre CRESPO, Anne-Marie ROSÉ

Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 41

Présents (titulaires et suppléants votants) : 32

Votants : 32

Toutes les délibérations ont été adoptées à l'unanimité

PUBLIE LE

08 DEC. 2005

N° 7 - 130 / 2005 : DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2006

Pilote : Finances et budget

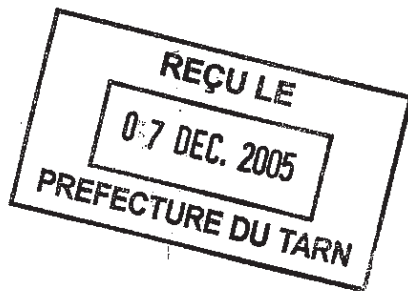
Monsieur Robert GAUTHIER, rapporteur,

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, à l'unanimité,

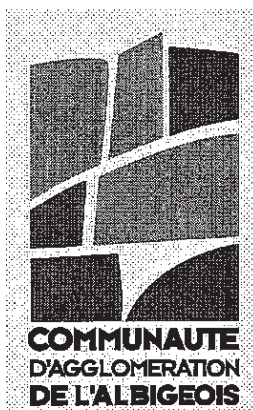
↳ **PREND ACTE** de la tenue du débat d'orientations budgétaires qui a eu lieu à la suite du rapport de présentation joint en annexe.

Pour extrait conforme,
Fait le 29 Novembre 2005

Le Président,
Philippe BONNECARRÈRE



Débat d'orientations budgétaires 2006



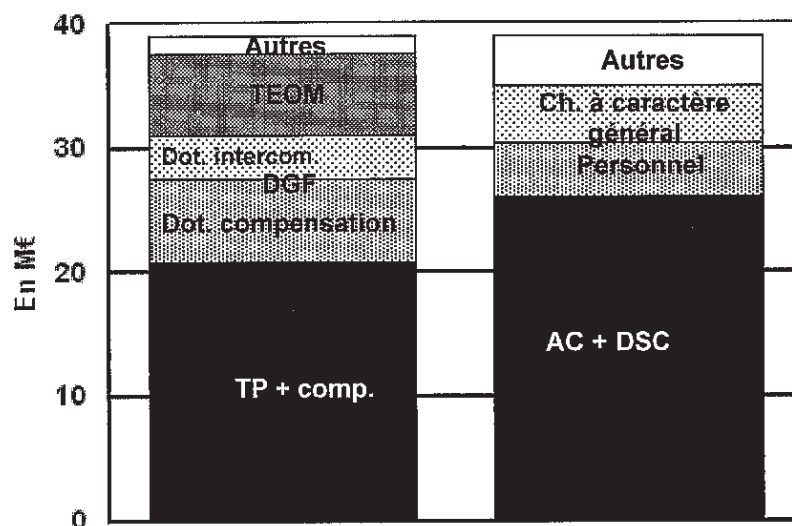
INTRODUCTION

Le présent rapport a pour objectif d'alimenter le débat d'orientations budgétaires qui doit précéder le vote du budget primitif 2006,

Son objet est de dégager les tendances de la préparation du budget.

I - STRUCTURE DU BUDGET GENERAL PRIMITIF DE 2005 EN FONCTIONNEMENT

Budget général primitif 2005 - Fonctionnement



Le graphique ci-dessus souligne, en dépenses, l'importance des reversements de fiscalité aux communes membres. L'incidence de cette structure des dépenses sera abordée dans le chapitre Recettes de fonctionnement dans le cadre de la prévision du montant de la dotation d'intercommunalité 2006.

Il convient de noter que la décision modificative N°1 avant budget supplémentaire a supprimé le versement de la dotation de solidarité communautaire pour le remplacer par le versement de fonds de concours.

II - LE BUDGET 2006

21 - LES RECETTES

Les prévisions concernant les recettes principales de fonctionnement sont les suivantes.

211 - La dotation globale de fonctionnement :

La DGF 2006 est prévue comme suit :

- La dotation d'intercommunalité :

Les simulations effectuées en début 2005 montraient la dégradation du coefficient d'intégration fiscale de la Communauté d'agglomération en 2005 et 2006 compte tenu de l'importance des dépenses de transfert (attributions de compensation + 1/2 de dotation de solidarité communautaire).

Du fait du mécanisme de garantie, le montant estimé de la dotation d'intercommunalité pour 2006 serait de 3 274 000 € soit une baisse de 9,56 % par rapport à 2005 (3 620 000 €).

Afin de limiter la baisse de la dotation d'intercommunalité en 2007, le Conseil communautaire, dans sa séance du 27 septembre dernier, a décidé de supprimer les crédits prévus pour la dotation de solidarité communautaire en 2005 et de les remplacer par des fonds de concours aux communes membres. Dans l'état actuel de la législation, la suppression de la DSC en 2005 devrait permettre de limiter la baisse du montant de la dotation d'intercommunalité en 2007 à 4,7 % au lieu de 8,2 %.

- La dotation de compensation :

Le montant de la dotation de compensation est estimé à 6 800 000 € (+1,23 %),

Le montant global de la DGF 2006 est donc estimé à 10 074 000 € (- 2,47 % par rapport à 2005).

212 - La taxe professionnelle :

Pour 2005, le Conseil communautaire a décidé de fixer le taux moyen pondéré à 21,19 %. Le produit de taxe professionnelle a augmenté en conséquence de 4,20 % entre 2004 et 2005, soit 800 000 €.

Cette augmentation avait et a toujours pour objectif de donner les moyens à la Communauté d'agglomération d'assumer pleinement ses compétences et de mettre en œuvre son programme d'investissement pour participer au développement de l'agglomération.

Le taux de TPU pour 2006 devra être adopté avant le 31 mars 2006 après réception des bases de taxe professionnelle.

Ces bases ne seront connues qu'en début 2006. Il est donc difficile de déterminer précisément le produit de taxe professionnelle pour 2006. Dans cette attente, le budget primitif ne prévoira pas d'augmentation du produit de taxe professionnelle.

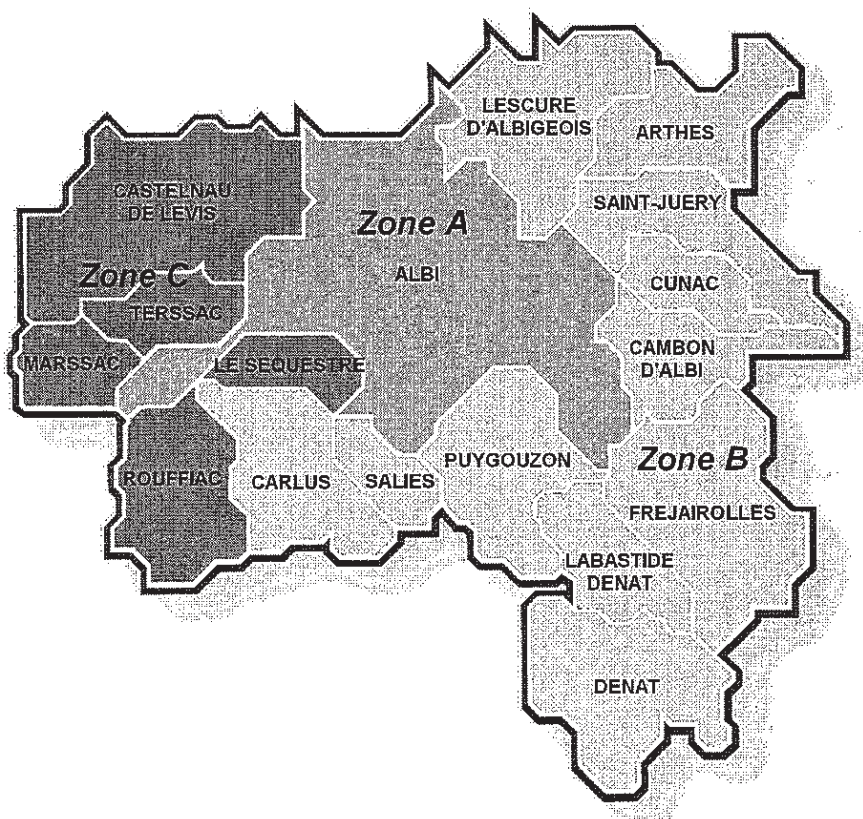
Le montant des compensations est estimé quant à lui à 880 000 € soit une augmentation de 17 000 € (+1,99 %).

Il convient de noter qu'un projet de réforme du plafonnement à la valeur ajoutée de la taxe professionnelle et de son financement est en débat au Parlement dans le cadre du projet de loi de finances pour 2006. Cette réforme prendra effet en 2007.

213 - La taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères :

Le Conseil communautaire a décidé, lors de sa séance du 27 septembre 2005, l'institution du zonage de perception de la TEOM ainsi que du dispositif de lissage des taux jusqu'en 2015.

Les zones de perception sont les suivantes :



Les taux 2006 de TEOM seront fixés, avant le 31 mars 2006, par commune après détermination du coût de la collecte et du traitement des ordures ménagères de la zone, dans le cadre du dispositif de lissage des taux.

22 - LES DEPENSES

221 - Le fonctionnement

Tout comme les années précédentes, l'objectif est de maîtriser les dépenses de fonctionnement pour maintenir les marges de manœuvre nécessaires pour assumer les engagements pris pour les années futures, notamment en ce qui concerne l'achèvement de la mise en voie express de la RN 88 et le doublement de la rocade, et pour engager les programmes d'investissement.

Trois éléments des dépenses de fonctionnement peuvent être soulignés :

2211 - Les dépenses de personnel :

Le budget général prendra en compte la charge en année pleine concernant notamment :

- l'ouverture de l'espace aquatique Taranis,
- le transfert du chenil,
- l'intégration d'un ingénieur et le recrutement d'un technicien, d'un agent administratif et d'un agent technique (parc auto) pour le service Collecte des ordures ménagères,
- le recrutement d'un technicien voirie et bâtiment.
- le recrutement d'un agent administratif pour assurer des missions de secrétariat en matière d'habitat, d'assainissement et de voirie.

Le budget annexe Assainissement tiendra compte du recrutement d'un technicien et d'un agent pour l'assainissement collectif et non-collectif.

2212 - Les transports urbains :

La prise de gestion de lignes régulières et de lignes de transport scolaire devra être intégrée dans le budget 2006 mais son incidence n'est pas encore connue.

2213 - Le reversement de fiscalité :

L'évaluation des charges transférées, réalisée au cours du mois de novembre par la CLECT, n'entraînera pas de modification significative du montant global des attributions de compensation.

Le montant de la dotation de solidarité communautaire a été fixé à 670 000 € dans le cadre du budget primitif 2005. Le montant global des fonds de concours au communes membres a été porté à 750 000 €.

Le montant de la dotation de solidarité communautaire de 2006 pourrait être proposé à 750 000 €.

222 - L'investissement

L'année 2006 verra le lancement d'opérations d'équipement importantes pour le développement de l'agglomération dans les secteurs économique, de l'assainissement, des transports, de la prévention des risques et des équipements sportifs.

Ce programme d'équipement, complété par la participation de la Communauté d'agglomération à la mise en voie express de la RN 88 de Marssac à Albi et au doublement de la rocade, se poursuivra les années suivantes à un rythme soutenu.

Le montant des fonds de concours 2006, connu à ce jour, pour la mise en voie express de la RN 88 de Marssac à Albi et le doublement de la rocade s'élève à 1,778 M€.

Les opérations nouvelles en investissement, qui seront notamment proposées pour 2006, sont :

Développement économique :

- + travaux de mise en sécurité du marché aux bestiaux de Jarlard
- + Zones d'activités :
 - * travaux sur la zone des Combettes (partie Cunac)
 - * travaux divers sur les zones d'activités
 - * acquisition de terrains pour la technopole
 - * mise en œuvre de la zone de Rieumas

Voirie :

- + aménagement du rond-point des Combettes

Equipements culturels et sportifs :

- + Atlantis : étude pour le recours éventuel à l'énergie solaire

Traitement des déchets et prévention des risques :

- + étude pour l'extension du chenil
- + lancement de la création du bassin de rétention du Maranel
- + lancement du programme d'aménagement de bassins de rétention sur le Séoux

Collecte des ordures ménagères :

- + Poursuite du programme d'équipement
- + Acquisition d'une benne à ordures

Administration générale :

- + installation des services communautaires

Assainissement :

- + lancement des travaux de raccordement de Lescure, Saint-Juéry, Puygouzon et du Séquestre à Albi
- + lancement de la maîtrise d'œuvre pour la STEP d'Albi
- + travaux de réhabilitation et de renforcement du secteur du Bondidou

Transports urbains :

- + renouvellement de 2 véhicules